



Commune de Gluiras

Conseil municipal extraordinaire du 09 janvier 2025 à 20h Compte rendu

Présents : Mmes COURTHIAL Marie-Laure, DELARBRE Elisabeth, GARNIER Christine et VIALLET Eline, MM. BESSON François, COURTHIAL Gildas, FAYARD Etienne, FOUGIER Sébastien, HAVOND Mickaël, TAULEIGNE Marc et LOUAHALA Ali-Patrick.

Le quorum étant constaté, la séance est déclarée ouverte.

M HAVOND Mickaël est désigné secrétaire de séance.

I. Décision modificative n°4

La situation comptable à fin décembre 2024 fait apparaître des ajustements budgétaires sur les travaux en-régie ainsi que les dernières échéances d'emprunt.

Section de fonctionnement :

- En dépenses : + 2 200 € répartis sur les chapitres : 011 (plusieurs articles de fournitures et d'entretien + 1 500 €), 65 (charges gestion courante – 500 €), 66 (ligne trésorerie 2024 + 500 €), et 023 (virement en investissement + 700 €)
- Compensés en recettes aux chapitres 013 (remboursement sur arrêt de travail + 1 500 €) et 042 (travaux en régie + 700 €) ;

Section d'investissement :

- Dépenses : chapitre 040 (intégration des travaux en régie + 700 €)
- Recettes : chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement + 700 €)

Le tableau ci-dessous résume cette proposition de décision modificative :

Fonctionnement		
Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 011 – Charges générales	+ 1 500 €	
- 60632 : Fournitures de petit équipement	+ 1 500 €	
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	- 500 €	
- 65138 : Autres secours	- 500 €	
Chapitre 66 – Charges financières	+ 500 €	
- 66111 : Intérêts	+ 5100 €	
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	+ 700 €	
Chapitre 013 – Atténuation de charges		+ 1 500 €
- 6419 : Remboursement sur frais de personnel		+ 1 500 €
Chapitre 042 – Op. d'ordre entre sections		+ 700 €
- 722 : Travaux en régie		700 €
Total Fonctionnement	2 200 €	2 200 €
Investissement		
Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 040 – Op. d'ordre entre sections	+ 700 €	
- 21318 : Constructions autres bâtiments publics	+ 700 €	
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement		+ 700 €
Total section Investissement	+ 700 €	+ 700 €

- *Le conseil municipal à l'unanimité valide la décision modificative n°4.*

La séance est levée à 20h30

Ali-Patrick Louahala
Maire

Mickaël Havond
Conseiller municipal